

**Projet d'ordre du jour**  
**Le 17 février 2026 à compter de 18 h 30**

**Visioconférence**

**APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN !**

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SGC)		
6. Rapport de la présidente du CA	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	10 min	A
8. Rapport de la direction générale 8.1 Suivi au procès-verbal du 16 décembre 2025 8.2 Suivi – École Bourg de Carleton-sur-Mer	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	25 min	I
9. Rapport de la direction des services éducatifs 9.1 Répartition des services éducatifs entre les écoles et les centres 2026-2027	M <sup>me</sup> Pichette (DSÉ)	10 min	D
10. Rapport du secrétaire général 10.1 Processus d'élections des membres sortants au CA 10.2 Acte d'établissement – École Bourg – Modification 10.3 Comité d'enquête et de déontologie	M. Tchernof (SG)	15 min	I D D
11. Rapport de la direction des ressources matérielles 11.1 Vente terrain Carleton-sur Mer – Projet de développement	M. Bujold	5 min	D
12. Ordre du jour de consentement 12.1 Procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 12.2 Cadre d'allocation des ressources éducatives 2026- 2027 <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel <a href="mailto:sg@cssrl.gouv.qc.ca">sg@cssrl.gouv.qc.ca</a>. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M <sup>me</sup> Nicol (DG)	5 min	D
13. Dates des prochaines rencontres	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I
14. Levée de l'assemblée	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)		D
15. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M <sup>me</sup> Marin (Présidente)	5 min	I